

MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2025 À 19 H 00  
281, RUE DESJARDINS  
ORDRE DU JOUR



1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2025**
4. **Trésorerie**
  - 4.1 Chèques : Journal des déboursés 202500048 à 20250151 (698 889,63 \$)
  - 4.2 Liste des achats sur délégation de pouvoir du fonctionnaire municipal
  - 4.3 État des comptes au 26 février 2025
5. **Période de questions**
6. **Administration, finances et communication**
  - 6.1 Factures à payer de plus de 5 000 \$
  - 6.2 Offres de services pour les redditions de compte requises pour les programmes PRIMA et FIMEAU
7. **Sécurité publique et hygiène du milieu**
  - 7.1 Adoption du rapport annuel et bilan 2024 en sécurité incendie de Plaisance (Schéma de couverture de risques)
  - 7.2 Adoption du plan de mise en œuvre local (PMOL) schéma de couverture de risques incendie
  - 7.3 Embauche d'un pompier stagiaire – Monsieur Simon Daneault
8. **Nouveaux items**
  - 8.1 Dénonciation au Gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle
9. **Période de questions**
10. **Levée de la séance**

---

**PROCÈS-VERBAL**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Plaisance, tenue **le 11 mars 2025 à 19 h 00** et à laquelle sont présents : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Thierry Dansereau      Monique Malo  
Miguel Dicaire         Daphné Rodgers

Absences:                Nil Béland      Ann-Marielle Tinkler

Formant quorum sous la présidence du Maire, Christian Pilon.

Assistent également à la séance, Monsieur Pierre Villeneuve, Directeur général/Greffier-trésorier.

1.

**Ouverture de la séance**

Monsieur le Maire, Christian Pilon souhaite la bienvenue aux membres présents.

2.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-03-040**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Thierry Dansereau

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et modifié.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents.**

3.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-03-041**

**Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2025**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Miguel Dicaire

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2025.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents.**

**4. Trésorerie**

4.1

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-03-042**

**Chèques : Journal des déboursés – 202500048 à 202500151**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser les paiements pour le mois de février 2025;

Il est proposé par Madame la conseillère Monique Malo

QUE le journal des déboursés tel que déposé auprès des membres du conseil pour le mois de février totalisant la somme de **698 889,63 \$** portant les numéros de déboursés **202500048 à 202500151** soit adopté.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents.**

4.2

**Liste des achats sur délégation de pouvoir du fonctionnaire municipal**

Conformément aux dispositions du règlement numéro 430-19, le greffier-trésorier atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fonds auxquelles les dépenses sont faites et dépose aux membres du conseil un rapport sur les dépenses autorisées.

---

Pierre Villeneuve  
Greffier-trésorier

### 4.3

#### **État des comptes**

L'état des comptes des différents folios bancaires de la Municipalité est déposé aux élu(e)s pour analyse.

### 5. **Période de questions**

Début : 19 h 03

Fin : 19 h 08

### 6. **Administration, finances et communication**

#### 6.1

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-03-043**

##### **Factures à payer de plus de 5 000 \$**

CONSIDÉRANT les factures à payer de plus de 5 000 \$ qui n'ont pas été autorisées par le règlement de délégation de pouvoirs #430-19;

Il est proposé par Madame la conseillère Monique Malo

QUE soient payées les factures suivantes :

a)	CIMA+	6 898.50\$
b)	CRSBPO	6 998.02\$
c)	JD architecte	9 060.03\$
e)	M.R.C. de Papineau	22 866.05\$

QUE ce conseil autorise le Directeur général et greffier-trésorier à procéder aux paiements ci-haut mentionnés.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents.**

#### 6.2

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-03-044**

##### **Offres de services pour les redditions de compte requises pour les programmes PRIMA et FIMEAU**

CONSIDÉRANT les offres de services reçues pour les redditions de compte requises pour le programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) et le fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) ;

Marcil Lavallée

PRIMA : Entre 2 750\$ et 3 250\$  
FIMEAU : Entre 5 500\$ et 5 900\$

Raymond Chabot Grant Thornton

PRIMA : Entre 5 000\$ et 6 500\$

FIMEAU : Entre 8 500\$ et 10 500\$

Il est proposé par Monsieur le conseiller Miguel Dicaire

QUE ce conseil accepte l'offre présentée par la firme Marcil Lavallée pour la reddition de compte du programme PRIMA pour un montant maximum de 3 250\$;

QUE ce conseil accepte l'offre présentée par la firme Marcil Lavallée pour la reddition de compte du programme FIMEAU pour un montant maximum de 5 900\$;

QUE le Directeur général et greffier trésorier soit autorisé à signer tous les documents afin de donner effet à la présente résolution.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maires, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents.**

## **7. Sécurité publique et hygiène du milieu**

### **7.1**

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-03-045**

##### **Adoption du rapport annuel et bilan 2024 en sécurité incendie de Plaisance (Schéma de couverture de risques)**

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport annuel 2024 du service de sécurité incendie, préparé par Sylvain Desjardins, directeur du service;

CONSIDÉRANT que l'approbation dudit bilan est essentielle pour maintenir et soutenir les démarches entreprises dans le cadre du schéma de couverture de risques à incendie de la municipalité;

Pour ces raisons,

Il est proposé par Madame la conseillère Daphné Rodgers

QUE ce conseil entérine ledit bilan 2024 mentionné dans le préambule et demande au Directeur général et greffier-trésorier de faire parvenir une copie dudit bilan ainsi qu'une copie de la présente résolution à la personne-ressource de la MRC de Papineau responsable en matière de sécurité incendie.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents.**

### **7.2**

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-03-046**

##### **Adoption du plan de mise en œuvre local (PMOL) schéma de couverture de risques incendie**

CONSIDÉRANT que la MRC a procédé à la révision du schéma de couverture de risques d'incendie pour l'ensemble des municipalités de son territoire, ce qui inclut la Municipalité de Plaisance;

CONSIDÉRANT que chacune des municipalités locales doit, en conséquence, mettre à jour leur plan de mise en œuvre local (PMOL);

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Thierry Dansereau

QUE ce conseil adopte par la présente, le document intitulé « Plan de mise en œuvre pour l'année 2024, tel que rédigé par monsieur Sylvain Desjardins, Directeur du Service de sécurité incendie de Plaisance;

QU'une copie de cette résolution et du PMOL soit transmise à la MRC.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents.**

### 7.3

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-03-047**

##### **Embauche d'un pompier stagiaire – Monsieur Simon Daneault**

Il est proposé par Madame la conseillère Monique Malo

QUE sur recommandation du Directeur du Service de Sécurité Incendie, ce conseil confirme l'embauche de Monsieur Simon Daneault, à titre de pompier stagiaire pour une période d'un (1) an.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **8. Nouveaux items**

#### **8.1**

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-03-048**

##### **Dénonciation au Gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle**

CONSIDÉRANT que plusieurs programmes du Gouvernement du Québec destinés aux municipalités ne sont pas indexés malgré la situation économique actuelle;

CONSIDÉRANT que cela a un impact direct sur l'augmentation importante de la charge fiscale globale des contribuables et sur les capacités financières des municipalités, dont les MRC du Québec, puisque ces dernières doivent composer avec une hausse importante des coûts, pour la réalisation de projets et le maintien des services à la population;

CONSIDÉRANT que les municipalités sont responsables de faire des budgets équilibrés, lesquels doivent tenir compte de la capacité de payer de leurs citoyen(ne)s;

CONSIDÉRANT que le Gouvernement du Québec doit agir afin de régulariser la situation, notamment en rétablissant le financement destiné aux municipalités à un niveau acceptable, compte tenu de la situation économique actuelle;

En conséquence,

Il est proposé par Madame la conseillère Daphné Rodgers

QUE ce conseil demande au Gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, dont les MRC, notamment en prévoyant un financement adéquat, tenant compte de l'inflation et des changements qu'elles subissent parfois;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au premier ministre du Québec, monsieur François Legault, ainsi qu'à la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest, ainsi qu'au député de notre circonscription, monsieur Mathieu Lacombe

QU'une copie de la présente résolution soit transmise aux MRC du Québec, de même qu'aux municipalités locales de notre territoire pour appui.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **9. Période de questions**

Début : 19 h 16

Fin : 19 h 26

#### **10.**

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-03-049**

#### **Levée de la séance à 19 h 27**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Miguel Dicaire

QUE la séance soit levée.

Note : Monsieur Christian Pilon, Maire demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

**Adoptée à l'unanimité des conseiller(ère)s présents.**

#### **SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE**

« Je soussigné, Christian Pilon, Maire de la Municipalité de Plaisance atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Et j'ai signé ce 11 mars 2025.

---

Christian Pilon  
Maire

---

Pierre Villeneuve  
Directeur général et greffier-trésorier